Passeport biométrique et visa

Pour déposer votre dossier, il convient de se rendre à la mairie de Saint-Claude, et de prendre rendez-vous.

Mairie de Saint-Claude - Tél. 03 84 41 42 56

Du lundi au vendredi 8 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17h 30

Lors de la prise de Rendez-Vous, n'oubliez pas de demander la liste des pièces à fournir selon votre situation

Les délais d'obtention sont de 1 à 2 semaines